



Recrutez vos talents de demain avec la nouvelle version de la

Plateforme Emploi Bâtiment



emploi.lebatimentgrandparis.fr



DÉPOSEZ 
VOS OFFRES

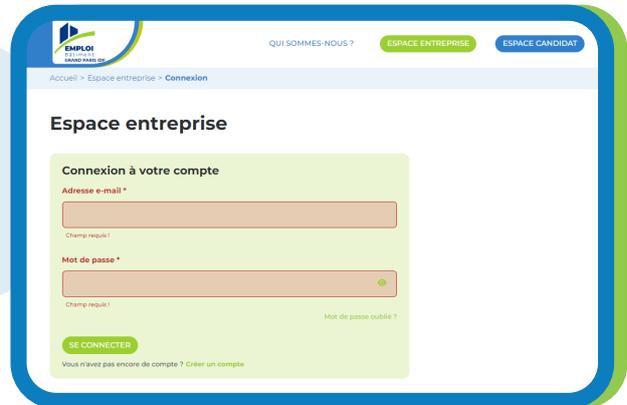


NOUVEAUTÉS

La plateforme Emploi Bâtiment du Grand Paris Ile-de-France vous propose plusieurs nouveautés

ESPACE ENTREPRISE

- Un espace Entreprise repensé, avec notamment une présentation de votre entreprise et un meilleur suivi des candidatures



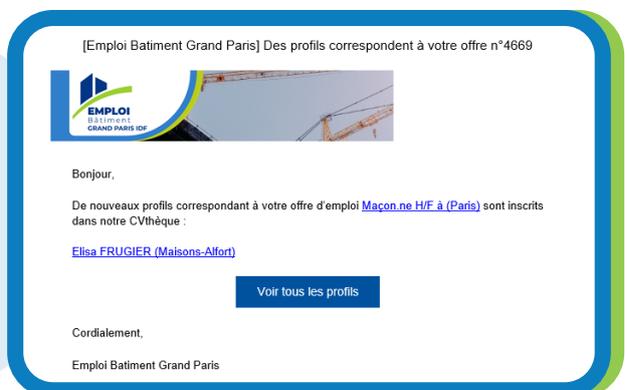
Nom	Métier	Ville	Expérience
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an
** Profil anonyme **	Aide comptable	Saint-Denis	1 an

CV

- Une CVthèque disponible sur votre espace entreprise

Un « matching » automatique offres / candidats

Un système de rapprochement offres / candidats est lancé quotidiennement. Les candidatures correspondant aux critères de l'offre vous sont envoyés dans un e-mail.



L'ESPACE ENTREPRISE: DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

➔ COMPLÉTEZ VOTRE ESPACE ENTREPRISE

Lors de votre première connexion, vous serez invité à remplir les informations concernant le profil de votre entreprise.

Allez sur **ESPACE ENTREPRISE**

puis **JE SOUHAITE CRÉER UN COMPTE** ➔

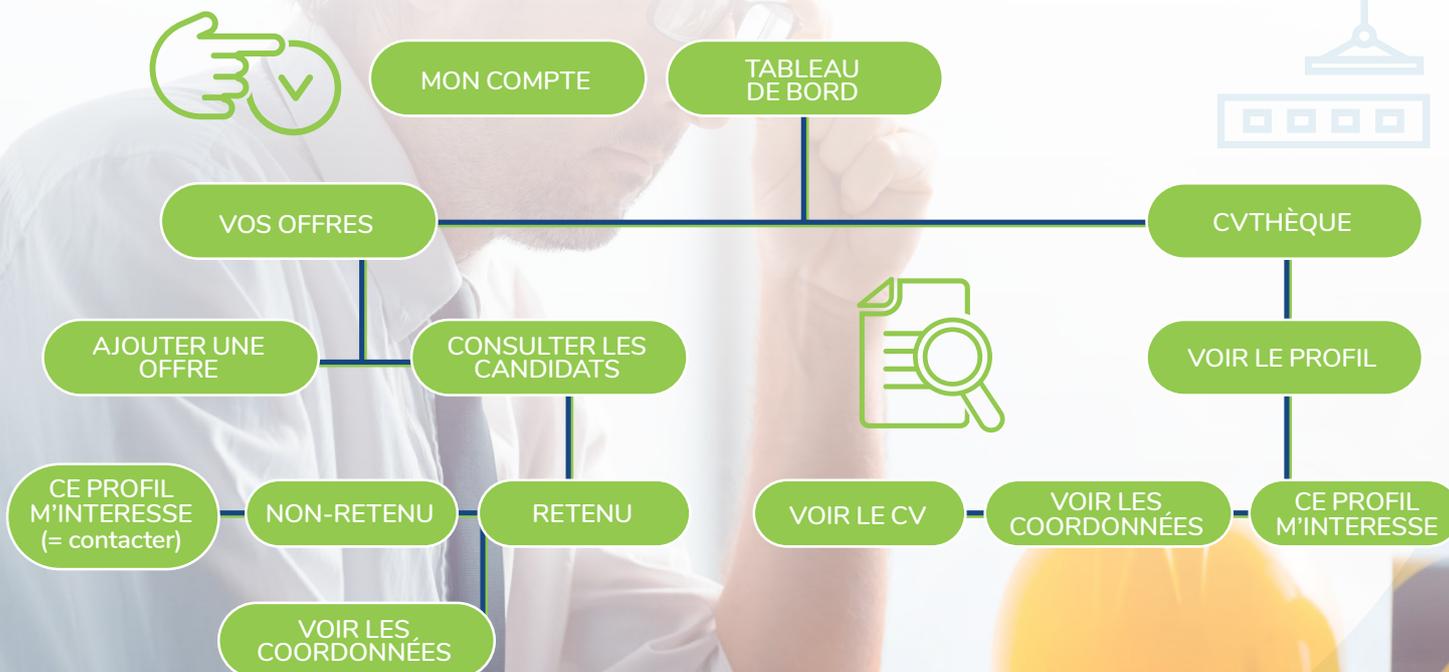
Attention : veillez à bien soigner la description de votre entreprise (voir page « Bétonnez votre présentation »), car cela constituera le seul moyen de vous démarquer.

Vous pourrez à tout moment compléter ces informations depuis l'onglet **MON COMPTE** dans la barre d'onglets.

Veillez également à bien sélectionner votre Chambre Syndicale dans le champ « Fédération départementale ».

Une fois terminé, vous devrez attendre la validation de la Chambre Syndicale. Vous recevrez alors un e-mail vous invitant à configurer votre mot de passe et ensuite vous connecter !

➔ NAVIGUEZ DANS VOTRE ESPACE ENTREPRISE



VOTRE TABLEAU DE BORD

Il vous permet :

- de gérer vos offres
- d'accéder à la CVthèque



VOIR MES OFFRES

Accessible depuis la barre d'onglets, cet espace vous permet de publier, suivre vos offres et voir les candidatures.

Sur **NOUVELLE OFFRE** vous accédez alors à une page avec les différents champs de votre annonce à remplir grâce à des menus déroulants.

À NOTER :

- le salaire est un élément important, mais pas obligatoire. Il est cependant conseillé de le mentionner.
- vous devez renseigner au moins une information de contact, parmi le numéro de téléphone, et l'adresse e-mail.
- vous avez la possibilité d'anonymiser votre annonce pour les candidats en cliquant sur la case correspondante
- les offres publiées peuvent être relayées sur le site de Pôle emploi, pour une plus large diffusion ! Il vous suffit de cocher la case « Je consens à ce que cette offre soit publiée sur d'autres plateformes de recrutement ». Vous faites ainsi 2 publications en une seule fois.

En cliquant sur une offre, vous accédez à la liste de tous les candidats, puis à leurs informations détaillées. L'accès se fait aussi par le bouton **LES CANDIDATS** dans la barre d'onglets.

Une fois la page « Détail du candidat » ouverte, vous avez accès à ses informations personnelles. L'accès à ses coordonnées se fait, en cliquant sur le bouton

VOIR LES COORDONNÉES

SUR LA PAGE DÉTAIL DU CANDIDAT, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER 4 ACTIONS :

CE PROFIL M'INTERESSE

Contacter automatiquement les candidats, ce qui génère l'envoi d'un message stipulant que votre entreprise souhaite être rappelée.

NON-RETENU

Ne pas retenir les candidats, ce qui génère l'envoi automatique d'un mail, non-personnalisable. **Ce choix est irrémédiable et définitif.**

RETENU

Retenir les candidats sur votre « short list ». Il s'agit d'un enregistrement purement informationnel pour vous. Dans ce cas, c'est à vous de contacter les candidats.

VOIR LES COORDONNÉES

Vous pouvez **consulter les coordonnées** des candidats en cliquant sur ce bouton.



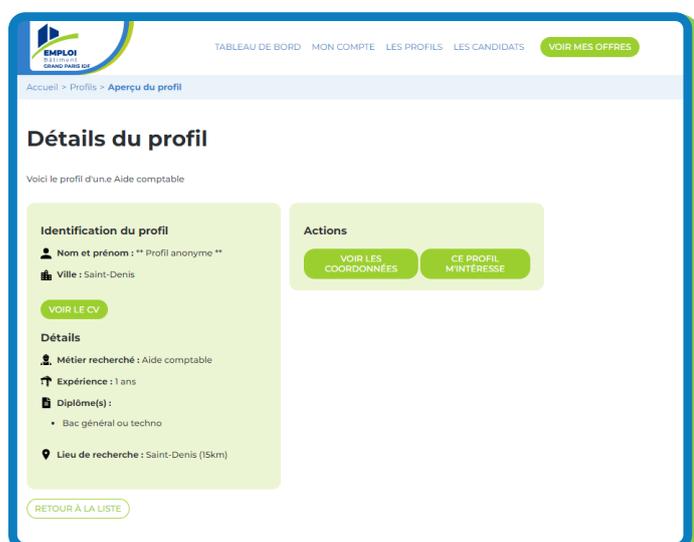
➔ ACCÈS À LA CVTHÈQUE

C'est la principale nouveauté de la plateforme. Vous y trouverez les CV des candidats, également accessibles avec le bouton **LES PROFILS**

Vous accédez alors à une liste de profils, avec la possibilité de configurer des filtres par département, métier, expérience. Vous pouvez télécharger directement le CV des candidats (via le bouton **CV**), ou consulter les profils de chaque candidat, avec leurs informations personnelles (via le bouton ➔).



➔ SUR LA PAGE DÉTAIL DU CANDIDAT, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE RÉALISER 3 ACTIONS :



**VOIR LES
COORDONNÉES**

des candidats, afin de les contacter.

**CE PROFIL
M'INTERESSE**

pour demander à être contacté par les candidats, via l'envoi d'un e-mail automatique (si vous contactez les candidats, veuillez à préparer ensuite votre offre d'emploi : Voir le mémo).

VOIR LE CV

pour télécharger le CV des candidats.

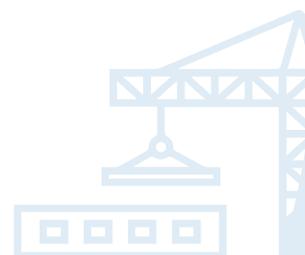
TEMPS DE VALIDITÉ



➔ **OFFRES D'EMPLOI** : elles expirent automatiquement au bout de **90 jours**. Un mail de rappel est envoyé à J-10 et J-5, afin de prolonger l'offre, si vous le souhaitez.

➔ **ESPACE ENTREPRISE** : le compte entreprise est automatiquement supprimé de la plateforme au bout de **2 ans d'inactivité**. Si votre profil est arrivé à expiration, vous recevrez un message, afin de prolonger le compte, si vous le souhaitez.

➔ **EXPIRATION DES COMPTES CANDIDATS** : les CV présentés sont ceux des candidats actifs dans les **30 jours**. En cas d'inactivité de plus de **30 jours**, ils sont retirés. De même, les comptes des candidats inactifs depuis plus d'1 an sont désactivés.





➔ **BÉTONNEZ VOTRE PRÉSENTATION** c'est la vitrine de votre entreprise

➔ **DONNEZ ENVIE DE REJOINDRE VOTRE ENTREPRISE !**

Dans le secteur du Bâtiment il y a beaucoup d'offres et peu de candidats. Votre présentation doit être suffisamment dynamique pour permettre de se projeter et donner envie de vous rencontrer. Par ailleurs, n'oubliez pas qu'il s'agit du seul espace à votre disposition sur la plateforme

➔ **FORMULEZ BIEN VOTRE PRÉSENTATION**

La rédaction a son importance. Présentez votre entreprise sous son meilleur jour. Il faut être factuel, mais rien n'empêche d'être enthousiaste. Une petite phrase du type « Vos futurs collègues vous attendent » ou « Notre entreprise est faite pour vous » ou encore « On compte sur vous ! » peut attirer les candidats. Si vous trouvez une formulation en rapport avec votre corps de métier, c'est encore mieux. Un petit clin d'œil peut faire la différence.

Parlez des éléments qui vous distinguent :

- vos chantiers phares
- vos activités
- vos clients
- l'histoire de l'entreprise, en mettant en avant ses atouts (sa pérennité et sa stabilité, si votre entreprise a plus de 10 ans, par exemple)
- vos effectifs
- vos valeurs



➔ **ILLUSTREZ VOTRE PRÉSENTATION**

N'oubliez pas d'insérer le logo de votre entreprise sur votre profil.

➔ **MENTIONNEZ LE SITE DE VOTRE ENTREPRISE**

Pensez aussi à vos comptes réseaux sociaux, si vous y êtes présents et actifs.





MÉMO POUR LA RÉDACTION DE VOTRE OFFRE

Votre annonce disponible sur la plateforme Emploi Bâtiment propose une présentation succincte et pré formatée de l'offre d'emploi. Pour vous distinguer, nous vous recommandons de rédiger et envoyer une offre détaillée aux candidats que vous avez choisis. Voici quelques recommandations pour la rédaction de votre proposition de poste.

→ LE TITRE

- il doit refléter avec exactitude le contenu du poste proposé ;
- il doit être rédigé au masculin **et au féminin** pour respecter la réglementation en vigueur. Par exemple : maçon (H/F)

→ RÉDIGEZ VOTRE OFFRE

- elle doit être rédigée en français ;
- elle doit porter sur un emploi disponible et une activité professionnelle rémunérée ;
- elle doit respecter les règles applicables en matière de droit du travail (temps de travail, nature et clauses du contrat, salaire minimum, etc.).

 Il est interdit de mentionner des critères discriminatoires dans une offre d'emploi (sexe, âge, situation de famille, origine, appartenance religieuse, langue parlée, état de santé, handicap, lieu de résidence, etc.), sauf dérogation spécifique.



→ DÉTAILLEZ VOTRE OFFRE

- **Lieu de travail** : précisez le lieu où s'exercera l'activité du candidat recruté surtout s'il est différent du lieu d'implantation de l'entreprise (zone d'activité en cas de déplacements).
- **Type de contrat** : précisez le type de contrat que vous proposez : CDI, CDD, intérim, contrat d'apprentissage. Assurez-vous de l'exactitude du libellé lors de la saisie et indiquez la date de début et la durée du contrat (sauf pour les CDI).



En cas de temps partiel proposé : la durée minimale est de 24 heures par semaine (ou 104 heures par mois), sauf dérogations.

 Un CDD ne peut être conclu que pour l'exécution d'une tâche précise, temporaire et uniquement dans l'un des cas énumérés par le Code du travail. Ces motifs sont notamment l'accroissement temporaire de l'activité de l'entreprise ou le remplacement d'un salarié absent. Une offre d'emploi qui mentionne qu'un CDI est possible à l'issue du CDD est interdite.

- **Salaire** : il constitue un élément fort d'appréciation de l'offre. Il est donc conseillé de le mentionner. Tous les contrats de travail doivent impérativement prévoir un salaire fixe à un niveau au moins égal aux salaires minimum conventionnels correspondant à la classification du salarié qui sera recruté.

- **Temps de travail** : pour rappel, la durée légale du travail effectif est de 35h par semaine, hors heures supplémentaires. Il est possible de prévoir une durée hebdomadaire supérieure à la durée légale, dans le respect des durées maximales de travail (10 heures par jour, 48 heures par semaine, 44 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives) et de repos (11 heures de repos quotidien et au minimum 35 heures de repos hebdomadaire), sauf dispositions conventionnelles conclues.

- **Compétences requises** : elles doivent correspondre à celles utiles au moment du recrutement (et non à celles vers lesquelles le candidat pourra évoluer). Lorsqu'une expérience est exigée, en indiquer la durée.

 Une surestimation de l'expérience nécessaire au poste pourrait décourager les candidats potentiels et rendre le recrutement plus difficile.

Les compétences spécifiques devront alors être justifiées par la nature des tâches à accomplir et proportionnées au but recherché. Par exemple : il est interdit d'exiger dans une offre que les candidats possèdent le permis de conduire. Il n'est obligatoire que pour les postes spécifiques qui exigent d'effectuer des déplacements en voiture (commercial, livraison, etc.).



BOOSTEZ VOTRE OFFRE

→ RELAYEZ VOTRE OFFRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX de votre entreprise, si vous y êtes présent et actif.

→ PENSEZ AUX CFA

Les relations avec les CFA se tissent souvent au moment de l'embauche d'un stagiaire ou d'un alternant. Les CFA sont aussi un formidable vivier de candidats formés, diplômés et motivés à obtenir un premier poste en entreprise.

→ FAITES PARTICIPER VOTRE ÉQUIPE

Ce sont vos meilleurs ambassadeurs pour promouvoir votre entreprise. Pourquoi ne pas les faire participer activement à votre recrutement : témoignage, photo d'équipe, relai sur leurs réseaux sociaux, etc.

Recrutez vos talents de demain avec la Plateforme Emploi Bâtiment

emploi.lebatimentgrandparis.fr



Un suivi plus précis
de vos offres, toujours
automatiquement reprises
sur le site de Pôle emploi



Création d'une CVthèque



Un Espace Entreprise
désormais disponible



POUR PLUS D'INFOS, SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



@FFBGRANDPARIS